#### SERVICE DE MEDECINE DE PREVENTION POUR LE PERSONNEL

Le médecin de prévention est le conseiller de l'administration, des agents et de leurs représentants en ce qui concerne :

- L'amélioration des conditions de vie et de travail dans les services,
- L'hygiène générale des locaux,
- L'adaptation des postes de travail,
- La protection des agents contre l'ensemble des nuisances et des risques d'accidents ou de maladies professionnelles.

#### VISITES MEDICALES

- → Visites obligatoires :
- o Pour les nouveaux arrivants
- o Tous les 5 ans pour tous les agents
- O Tous les ans pour les agents occupant des postes à risques particuliers (techniques....) et ceux dont l'état le justifie (handicapés, femmes enceintes, pathologie particulière)
- O Pour les agents lors de reprise de Congé Longue Maladie, Congé Longue durée, mi-temps thérapeutique, reprise de congé de maternité, après un accident de travail ayant entrainé un arrêt de travail ou un congé de maladie ordinaire de plus d'1 mois
- → Visites à la demande de l'intéressé ou du chef de service.

# Examens complémentaires pratiqués par les infirmières, prescrits dans le cadre de ces visites si besoin

:

- o Electrocardiogramme
- o Analyse d'urine
- o Spirométrie
- o Audiogramme
- Visiotest
- o Dosage de monoxyde de carbone (fumeurs)

## Surveillances particulières à la demande du médecin :

- Tension Artérielle
- Analyse glycémique

## **<u>Vaccinations</u>**: (uniquement sur prescription)

- o DTP
- Hépatite B
- o Anti-grippe

## Missions de prévention :

Dans le cadre de ses missions le médecin de prévention est associé à diverses actions de surveillance et de prévention en matière d'hygiène et de sécurité : étude de conditions de travail, étude de poste....

#### Services proposés par les infirmières :

- Accueil des urgences
- o Médicaments pour troubles passagers indisposant pour le travail (nausées, douleurs, céphalées.)
- o Documentation, conseils
- O Accueil, écoute en cas de crises aiguës dans le service

Consultation avec un tabacologue pour un accompagnement au sevrage tabagique.

**Formation de SST Sauveteur Secouriste du Travail** formation initiale de 12 heures et recyclage de 7 heures